



Bulletin Municipal



MANZAT
Juin 2018





édito

Chères Manzatoises, Chers Manzatois,

La rentrée scolaire 2017/2018 fut difficile, malgré un maintien des effectifs dans notre école primaire une fermeture de classe était annoncée par le directeur académique. La forte mobilisation des parents, des élus et de toute la population a permis de faire entendre nos arguments par l'inspection académique. Notre 6ème classe est sauvée. Merci à vous tous de votre soutien et de votre participation.

Comme je vous l'ai annoncé au moment des vœux, la commune accueille deux familles de réfugiés Syriens. L'association VILTAIS porte ce projet avec la collaboration d'OPHIS. Ces familles ont passé de nombreuses années dans des camps en Lybie, dans des conditions très difficiles et précaires. Certains enfants sont nés dans ces camps. Ils vont trouver chez nous un avenir plus serein. Ils vont simplement reprendre à vivre « normalement ».

Le recensement de la population Manzatoise s'est déroulé en début d'année, je voudrais vous remercier de l'accueil que vous avez réservé à nos agents. Le résultat sera connu en fin d'année 2018.

Le déploiement de la fibre se poursuit sur le bourg et quelques villages, elle devrait être opérationnelle cette année. J'ai demandé que l'ensemble de la commune puisse bénéficier

d'une couverture numérique convenable et acceptable. Des réunions sont prévues avec Monsieur le Sous-Préfet et ORANGE pour construire ensemble ce déploiement.

Après de nombreux mois de négociations et de discussions, notre presbytère reprend une nouvelle jeunesse, les travaux de la Maison d'Assistants Maternelles sont terminés. Il va pouvoir accueillir vos enfants dès la rentrée scolaire.

Notre volonté d'améliorer notre cadre de vie est en passe d'être récompensée, après avoir obtenu le label « Terre Saine » (pas de produits phyto), notre village concourt pour l'obtention de la « fleur ». C'est un projet de tous pour tous, qui s'inscrit naturellement dans le cadre de l'embellissement de notre commune.

Merci à l'ensemble des acteurs qui s'investissent dans les différentes manifestations pour apporter de la bonne humeur et de la joie à tous tout au long de l'année.

L'équipe Municipale et les membres de CCAS vous souhaitent un excellent été.

Bonne lecture.

José DA SILVA

Sommaire

- » Le mot du Maire
- » Les vœux du Maire

VIE MUNICIPALE

- » Une nouvelle vie au marché de Noël
- » Le rendez-vous annuel des aînés manzatois...
- » Le CMJ se lance dans un projet pour les jeunes...
- » Le CMJ en visite au Sénat
- » Pacs, nouvelle procédure
- » Bilan des travaux 2017/2018 en cours
- » Rentrée scolaire à Manzato 2017
- » Notre sixième classe est sauvée
- » Création d'une permanence de conciliateur de justice
- » Le fleurissement à Manzato ...

- | | | |
|----|---|-----|
| p2 | » De l'eau pour Boussé | p10 |
| p3 | » Le Relais Assistants Maternels | p11 |
| | » Les cérémonies en images | p12 |
| | » 19 bébés arrivés sur la commune en 2017 ! | p14 |
| | » Les scouts se sont installés 15 jours à Manzato | p14 |
| p4 | » Simplification de la procédure du changement de nom | p15 |
| p4 | » Evolution de votre MSAP – La Poste | p15 |
| p5 | » Prevenir les cambriolages | p15 |

VIE ASSOCIATIVE

- | | | |
|---------|--|-----|
| p6 & p7 | » Clic : | p16 |
| p8 | » Une chasse aux œufs fructueuse ! | p16 |
| p8 | » Association artistique et culturelle de Manzato (A.A.C.M.) | p17 |
| p9 | » Association pour le don de sang | p17 |

VIE Municipale

Les vœux du maire :

José DA SILVA, entouré de son conseil municipal et du CMJ (Conseil municipal des Jeunes), a présenté ses vœux aux Manzatois et Manzatoises. Ce fût l'occasion de retracer une année riche d'événements mais notamment de faire le point sur les projets et travaux en cours : le presbytère, l'aménagement du bourg et la sécurisation de la traverse.

Les jeunes élus ont présenté leur projet de Pumptrack. Le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont reçu un petit présent.

Merci aux participants du concours des vitrines de Noël et des maisons fleuries. Les gagnants se sont vu remettre leur récompense.



La Maison de la presse



le salon d'esthéticienne



l'Épicerie de Sauterre

- » Bienvenue à notre infirmière
- » Association, Les amis de l'ARTHE CAFE
- » Le club vermeil
- » Une fête patronale réussie
- » Week-end Téléthon
- » La chasse à Manzat...
- » Rallye Pays des Combrailles...
- » Ligue contre le cancer...

VIE SPORTIVE

- » Le club de foot de Manzat ...
- » La Pétanque Manzatoise...
- » Manzat Form...
- » Bad en combrailles
- » Dansons à Manzat

- p17 » Le CS MANZAT...
- p18 » BRAVO LEA
- p18 » ADIL : info énergie
- p19
- p19
- p20 » Etat civil Janvier 2017 à Mai 2018
- p20 » Randonnée Aux Sources de la Morge
- p21 » Manifestations 2018

- p24
- p24
- p25

- p26
- p27
- p28

- p22
- p22
- p23
- p23
- p24

Le CMJ se lance dans un projet pour les jeunes...

Le conseil municipal jeune a été élu fin décembre 2016. Depuis nous nous sommes réunis presque mensuellement pour travailler sur nos idées et également participer aux commémorations, élections ou manifestations de la commune. Nous sommes 7 conseillers âgés de 11 à 14 ans habitant la commune. Le plus gros projet sur lequel nous travaillons est la création d'un site pour le loisir de plein air pouvant accueillir familles, adolescents, clubs sportifs...

En effet nous avons proposé au Conseil Municipal l'installation d'une piste à bosse pour la pratique du BMX, VTT... Cette installation s'appelle un « Pump track ». C'est une piste qui comporte une succession de virages et bosses, démontable et modulable à volonté.

Nous avons rencontrés 2 sociétés qui installent ce genre de pistes et nous sommes allés visiter un site existant au Super Lioran pour tester le module. Nous attendons maintenant de trouver les



financements nécessaires à la réalisation de ce projet.

Nous avons également participé au fleurissement de la commune avec le rajout de 2 pots devant la médiathèque pour embellir le bourg et nous proposons aussi un plan d'aménagement pour la cour de l'école primaire qui devrait être réalisé en 2018.

En juin nous avons mis en place une collecte de bouchons à la garderie de l'école maternelle en partenariat avec le collège, collecte qui finance du matériel pour les personnes à mobilité réduite.

Le conseil municipal jeunes

Le CMJ en visite au Sénat :

Les enfants du CMJ, des élus et des parents s'étaient donné rendez-vous très tôt, le matin du mercredi 6 juin, pour un déplacement en bus en direction du Sénat. Ils ont été accueillis par Jacques-Bernard MAGNER, Sénateur du Puy-de-Dôme. Dirigé par un guide, ils ont pu découvrir les splendeurs du Palais du Luxembourg. La projection d'un film leur a d'abord permis de comprendre le rôle et le fonctionnement de la démocratie. Place ensuite à une visite de ce lieu historique : Cour d'honneur, salle du livre d'or, jardins du Luxembourg... et bien sûr l'impressionnant hémicycle où débattent et légifèrent les sénateurs. Cette visite s'est poursuivie par une rapide balade à pied autour de la Tour Eiffel puis en bus pour admirer les principaux monuments de la Capitale.



Pacs, nouvelle procédure :

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité. En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.



Les personnes concernées peuvent récupérer leur dossier en mairie aux jours d'ouverture. Les pacs seront conclus uniquement les vendredis aux horaires d'ouverture en présence d'un officier d'Etat civil.

VIE Municipale

Bilan des travaux 2017/2018 en cours :

Voirie :

CHEMINS ...

Poursuite de la réhabilitation des chemins de Sauterre, la Buchaille. Etat des lieux pour faire empierrer avec l'aide des agriculteurs.

Continuation du programme de curage des fossés sur 2018 dans d'autres villages.



ROUTE ...
Réfection de
la RD 227

Suite et fin des travaux
d'enrobé sur la route
communale de
la Sauterie



Ancienne gendarmerie ...

L'ancienne gendarmerie transformée par OPHIS en 7 appartements neufs dont 1 avec accès handicapé. Composés de 2 chambres, garage ou place de parking. Un jardin est proposé aux deux logements du rez-de-chaussée. Mise en location depuis janvier 2018.

Merci de contacter Soumaya BOURAZI au 04 73 41 16 16 ou sbourazi@ophis.fr (privilégier les contacts par mail svp).



Urbanisme :

le service commun d'instruction des actes d'urbanisme :



L'article 134 de la loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit que l'Etat n'intervienne plus pour instruire les autorisations d'urbanisme pour les communes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants, et ce dans un délai d'un an après sa création. Seules les communes sans document d'urbanisme ne sont pas concernées par cette réforme.

Dans ce cadre la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morges a créé un service commun d'instruction des actes d'urbanisme, auquel 17 communes du territoire ont choisi d'adhérer. Opérationnel depuis le 1er janvier 2018, il regroupe deux agents en charge de réaliser l'instruction des Permis de construire, Déclarations préalables, etc.

Rien ne change dans la procédure de dépôt pour les administrés des communes concernées : l'ensemble des documents des actes d'urbanisme (PC, DP,...) sont toujours déposés en mairie.

École ...

A l'école maternelle, mise en place des barrières de sécurité pour protéger les enfants.



Réhabilitation de l'ancien presbytère

L'ancien presbytère de la commune de Manzat est actuellement en cours de réhabilitation. Le rez de chaussée accueillera la Maison d'Assistants Maternels (MAM) pilotée par Elodie GIRAUD, Séverine GARDARIN et Laetitia BRAYE, porteurs du projet « Picoti Picotin ».

Débutés en mai 2017, les travaux sont conduits en co-maitrise d'ouvrage entre la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge et la commune de Manzat. La maitrise d'œuvre du projet est assurée par le cabinet d'architecture Denis AMEIL.

« Picoti Picotin » pourra accueillir jusqu'à 12 enfants de moins de 3 ans. Ce projet a été conçu d'après les normes légales d'une micro-crèche respectant les normes et règles de sécurité, d'hygiène et de confort, adaptée à l'accueil et aux activités de nos tout petits. Les Assistantes maternelles sont agréées par les services de la P.M.I.

Le montant de ce projet s'élève à 586 035,68 €. Il bénéficie d'une aide financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :



86 640,84 €, de l'Europe : 144 401,41 €, de la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge : 57 760,56 €, du Conseil départemental : 51 779 €, de l'association Diocésaine : 130 000 € et un autofinancement de la Commune de Manzat de 115 453,87 €.

Esquisse réalisée par l'Agence d'Architecture Denis AMEIL



VIE Municipale

Rentrée scolaire à Manzat 2017 :

L'école primaire dirigée par Marie-Pierre Chatard connaît une baisse de l'effectif total qui est de 132 élèves.

Les élèves de maternelle sont plus nombreux cette année avec 50 élèves répartis dans deux classes : PS/MS de Mickael Lafay avec Christine Degrange l'ATSEM et MS/GS de Veronique Helluin avec Charlotte Charles adjointe d'animation.

Les élèves d'élémentaire sont moins nombreux avec 82 élèves répartis dans 4 classes : CP/CE1 de Maryline Lavuri (19 élèves), CE1/CE2 de Marie-Pierre Chatard et Sabeline Salze (19 élèves), le CE2/CM1 de Sylvain Bourlon (21 élèves) et le CM1/CM2 de Loetitia Pirès (23 élèves).



Création d'un TAP Jardinage :

Achat de matériel de jardinage pour les enfants de l'école maternelle.
Encadré par le personnel communal sur le temps périscolaire.

* TAP (travaux d'activité périscolaire)



Notre sixième classe est sauvée

Merci à tous de vous être mobilisé pour maintenir notre sixième classe



● Création d'une permanence de conciliateur de justice :

Bernard Chaput vient d'être nommé conciliateur de justice pour les communes des cantons de Saint Georges de Mons et de Saint Ours les Roches. Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole, chargé de faciliter l'émergence d'une solution négociée satisfaisante pour chacune des parties en conflit.

Il prête serment devant le premier président de la cour d'appel. Il est tenu à l'obligation de réserve et au secret. La procédure de conciliation est simple, amiable et gratuite. Elle ne requiert pas l'assistance d'un avocat, sauf souhait du justiciable. Les permanences du conciliateur auront lieu sur rendez-vous dans les mairies suivantes :

- **Mairie de Pontgibaud,**
le 2^e jeudi du mois de 9h30 à 12h (à compter du 8 février 2018)
- **Mairie de Saint Georges de Mons,**
le 3^e jeudi du mois de 9h30 à 12h (à compter du 15 février 2018)
- **Mairie de Combronde,**
le 4^e jeudi du mois de 9h30 à 12h (à compter du 25 janvier 2018)



Pour prendre rendez-vous ou échanger des informations :

Par téléphone au 07 61 23 18 21

Par mail [bernard.chaput@](mailto:bernard.chaput@conciliateurdejustice.fr)

conciliateurdejustice.fr

(adresse ouverte à compter du 01/01/2018)

Pour plus de renseignements :

www.conciliateurs.fr

● Le fleurissement à Manzat ...

Améliorer la qualité de vie des habitants, favoriser l'accueil des visiteurs et des touristes, qualifier l'image de notre commune, développer l'économie locale, protéger et valoriser l'environnement sont toutes les raisons pour laquelle notre commune est candidate au Label Villes et Villages fleuris. Ce Label, attaché au symbole de la fleur, récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur notamment de la qualité de vie.

Des efforts sont encore à réaliser : établir un dossier de présentation de Manzat, respecter la grille de critères déterminés, s'assurer de la gestion ainsi que du respect de l'environnement (des espaces verts, du patrimoine végétal, du fleurissement...) et d'une qualité de l'espace public, affecter des ressources humaines et budgétaires à cette démarche...

La commune met en œuvre cette démarche d'embellissement depuis quelques années déjà, et souhaite continuer ainsi pour que chacun s'y sente bien !

La commune de Manzat a obtenu le 1er prix départemental du fleurissement et du cadre de vie.



VIE Municipale

De l'eau pour Boussé :

ABCD (Auvergne Burkina Coopération et développement), est une ONG reconnue au Burkina-Faso, dont l'objectif est de faciliter le développement de ce pays émergent. Pour cela il est essentiel de développer l'accès à l'éducation, à l'eau ou encore à l'électricité. L'association avait en projet la mise en place d'un forage sur la commune de Boussé (13 000 habitants) dans la province Kourwéogo, cela en partenariat avec l'agence Loire-Bretagne qui aurait financé cette réalisation à la hauteur de 60 pour cent (cette opération concerne plusieurs milliers de personnes). Une opération similaire a déjà été réalisée sur le territoire de Koudougou.

de sa commune. C'est pour cela qu'un terrain de 5 hectares a été donné à titre gratuit à ABCD pour mener son projet à bien. M. SAWADOGO, de passage en France en 2018, espère pouvoir passer à Manzat pour remercier la commune de sa générosité. Le forage n'est qu'un premier pas vers le progrès, devrait suivre un projet de centrale solaire puis de structures éducatives : école pour malentendants, formation agricole, des structures destinées à répondre aux demandes des habitants. Des agriculteurs Burkinabé se sont déjà rendus en Auvergne et également à Manzat (au GAEC des Crozes) pour voir de quelle manière travaillaient les agriculteurs français.

L'association tient à remercier la commune de Manzat pour son implication, le co-développement, c'est le maintien de populations sur leur territoire et la possibilité pour le pays de se développer de manière plus autonome.

Pour plus de renseignements :
<http://www.auvergneburkina.fr>



Mais pour cela, il fallait que les bénéficiaires de l'opération et une collectivité locale dépendant de Loire- Bretagne apportent chacun 5 pour cent des fonds nécessaires à l'opération. C'est pour cela que l'association s'est tournée vers la commune de Manzat (plusieurs adhérents résident sur le territoire) qui a bien voulu fournir les fonds nécessaires à ce projet. Courant novembre, le dossier a été validé par l'agence de l'eau, le versement des fonds arrivera courant décembre, ce qui permettra de débiter les travaux de forage rapidement. Un géophysicien a déjà déterminé deux points de forage. La pompe qui sera installée est une pompe Volanta, fabriquée au Burkina, ce qui participe au développement économique du pays.

Ce projet tient à cœur du maire de Boussé, Nicolas SAWADOGO élu en 2016, qui se veut un maire moderne et souhaite donc l'accès à l'eau, à l'éducation et au progrès en général pour les habitants



Le Relais Assistants Maternels Parents Enfants de la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge :

Lieu d'informations, d'écoute, de rencontres et d'échanges autour du jeune enfant, le Relais Assistants Maternels Parents Enfants est un service intercommunal **de proximité**, ouvert à tous.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Relais Assistants Maternels Parents Enfants « **Les p'tits Combrailloux** » du Site de Manzat et « **Bulle de p'tits loups** » du Site de Combronde fonctionnent ensemble, comptabilisant 160 assistants maternels sur le nouveau territoire.

Le Relais propose :

- des permanences d'informations administratives et juridiques :

- information et accompagnement des parents dans la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant (accueil collectif et accueil individuel).
- mise en relation des parents et des assistants maternels agréés par le biais d'une liste régulièrement mise à jour, en collaboration avec le service PMI du Conseil Départemental.
- accompagnement des parents dans leur fonction de particulier-employeur pour l'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le): contrat de travail, informations sur les aides de la CAF, simulation du coût, déclaration pajemploi, information générale en matière de droit du travail
- informations sur le métier d'assistant maternel, l'agrément, les aides à l'installation et les autres métiers de la petite enfance pour une évolution de carrière.
- accompagnement à la parentalité : échanges autour du bien-être de l'enfant et des questions éducatives (adaptation, sommeil, alimentation, etc.), documentation sur la petite enfance...

- des ateliers d'éveil et de socialisation fixes et itinérants proposés pour les enfants de 3 mois à 4 ans, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le), parent, ou garde d'enfants à domicile : motricité, éveil artistique, musical, éveil corporel, séances bébés lecteurs, etc... Ces ateliers sont complétés par des temps de rencontre ponctuels lors de sorties, de spectacles, etc...

Le RAM offre aux assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile, un cadre pour échanger sur leur pratique, leur permettant de rompre leur isolement et de tisser des liens et de participer à la construction de leur identité professionnelle.

La commune de Manzat accueille le RAM tous les jeudis de 9h30 à 11h et de 15h30 à 16h30, les vendredis de 9h30 à 10h30 et 10h30 à 11h30 et un mercredi par mois.

- un soutien à la profession et à la parentalité avec la mise en place de **réunions d'échanges et d'informations** autour de l'accueil et du développement du jeune enfant pour les assistant(e)s maternel(le)s et les parents.

En 2017 :

- Réunion d'informations sur les émotions (savoir les nommer, les évacuer, les transformer), animée par Mme Houlmann, psychologue-Sophrologue à Combronde.
- Réunion d'informations sur la motricité du jeune enfant, animée Mme Macheboeuf Julie et Mme Juillard Fanny, toutes deux kinésithérapeutes à Manzat.
- Réunion d'informations sur le transport des enfants en bas âge (quel siège auto ? les normes ? comment installer un siège auto dans une voiture, etc ...) avec l'intervention de la prévention routière 63 à Combronde.

Le RAM sensibilise également les professionnels et les parents-employeurs aux besoins de **formation professionnelle continue**. Ont été proposées deux formations : **l'éveil de l'enfant de moins de 3 ans** (en avril à Manzat) et **la certification du diplôme Sauveteur Secouriste du Travail (SST)** en septembre à Manzat et en Décembre à St Myon.

Contacts :

Viviane Portier - RAM Parents Enfants
« Bulle de p'tits loups » Site de Combronde

Tél: 04 73 97 36 67

E-mail : ram@cotesdecombrailles.fr (provisoire)

Léonie Margelidon-RAM Parents Enfants
« Les p'tits Combrailloux » Site de Manzat

Tél: 04 73 86.52.07

E-mail : ram-manzatco@orange.fr (provisoire)



VIE Municipale

Les cérémonies en images

Merci au Comité de Manzat de la F.N.A.C.A., aux pompiers, à l'Union Musicale, les collégiens, les écoliers et le Conseil municipal des jeunes, d'avoir participé tout au long de l'année aux différentes cérémonies. Grâce à ces commémorations, nous conservons la conscience nationale de l'histoire collective de la France.



L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie

LE CHÈQUE ÉNERGIE

solidaire



Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.

simple



Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR pour le recevoir.

juste

Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois...



Le chèque énergie va remplacer les tarifs sociaux de l'énergie.



Il est expérimenté dès 2016 dans 4 départements : Ardèche, Aveyron, Côtes d'Armor et Pas-de-Calais.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Je suis professionnel



1. Je reçois un chèque énergie d'un client pour payer une facture. Je déduis le montant du chèque de la facture. Le chèque est utilisable en une seule fois, il n'y a pas de rendu de monnaie.



2. Je suis payé sous quelques jours par virement automatique après m'être enregistré sur le portail chequeenergie.gouv.fr



COMMENT ÇA MARCHE ?

Après avoir reçu un chèque énergie d'un client, vous formulez votre demande de remboursement sur chequeenergie.gouv.fr, avant le 31 mai suivant la date de validité inscrite sur le chèque. Pour cela vous vous enregistrez sur le site dans l'espace « Professionnel ». Le montant du chèque vous sera remboursé par virement automatique sous quelques jours.

Attention : les professionnels sont tenus d'accepter le chèque énergie.



COMMENT VÉRIFIER SI LE CHÈQUE EST AUTHENTIQUE ?

Le chèque énergie comprend plusieurs éléments de sécurité : il est non photocopiable (filigrane visible en transparence) et il comprend un embossage qui donne un relief sensible au toucher du papier. En outre, vous pouvez vérifier sa validité en quelques clics sur le portail chequeenergie.gouv.fr.

LE NUMÉRO POUR LES PROFESSIONNELS :

N°Cristal 09 70 82 85 82

APPEL NON SURTAXÉ

chequeenergie.gouv.fr

Je suis bénéficiaire



Je reçois le chèque chez moi, à mon nom. Je n'ai aucune démarche à accomplir pour le recevoir.



Je l'utilise pour payer DIRECTEMENT mon fournisseur d'énergie.



Je peux aussi l'utiliser pour payer des travaux de rénovation énergétique.



LE CHÈQUE ÉNERGIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une aide au paiement des factures d'énergie du logement à mon nom. Il est attribué au regard de mes ressources et de la composition de mon foyer. Le chèque énergie est expérimenté dans 4 départements en 2016 et 2017.

Attention : pour bénéficier du chèque énergie, il est indispensable de déposer sa déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls.



QUELLE DÉPENSE RÉGLER AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE ?

► Votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.).

► Les charges de chauffage incluses dans votre redevance, si vous êtes logés dans un logement-foyer conventionné à l'APL.

► Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement réalisées par un professionnel certifié.

► Le chèque énergie n'est pas un chèque bancaire : il n'est pas encaissable auprès d'une banque.

Ces professionnels sont tenus d'accepter le chèque énergie.



JE VEUX PAYER UNE DÉPENSE ÉNERGIE, COMMENT FAIRE ?

► Pour payer une facture d'électricité ou de gaz naturel, deux possibilités :

- vous envoyez votre chèque énergie à votre fournisseur, accompagné d'une copie d'une facture, d'un échéancier..., faisant apparaître vos références client ;

- nouveauté 2017 : vous pouvez aussi utiliser votre chèque énergie en ligne sur chequeenergie.gouv.fr. Vous pourrez demander à cette occasion que le montant du chèque soit automatiquement déduit de votre facture pour les années à venir.

- Inutile d'attendre votre prochaine facture, vous pouvez utiliser votre chèque énergie dès à présent, il sera directement crédité sur votre compte client.

► Pour régler un achat de combustible (fioul, bois, GPL...) ou une redevance en logement-foyer, vous remettez votre chèque énergie directement au fournisseur ou au gestionnaire du logement-foyer.

Attention, votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante. La date de validité est inscrite dessus.



JE VEUX PAYER DES TRAVAUX POUR LIMITER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE MON LOGEMENT, COMMENT FAIRE ?

Seuls certains travaux peuvent être réglés avec le chèque énergie. Ils doivent être réalisés par un professionnel certifié « Reconnu garant de l'environnement ». Pour trouver la liste de ces professionnels, ainsi que des informations sur les travaux éligibles et les aides à la rénovation énergétique, consultez le portail chequeenergie.gouv.fr ou appelez le 0 805 204 805.

► Payez directement votre facture avec le chèque énergie, si les travaux sont réalisés avant la date de validité inscrite sur le chèque. Vous pouvez financer des travaux après la date de validité inscrite sur le chèque. Dans ce cas, vous devez l'échanger sur le portail internet ou par téléphone avant la date de fin de validité.

VIE Municipale

19 bébés arrivés sur la commune en 2017 !

Pour la cinquième année consécutive, le Conseil municipal a fêté l'arrivée des bébés 2017. Ainsi, le 13 janvier 2018, à la Salle des Mariages, José Da Silva, Maire, en présence de nombreux élus, a remis aux nouveaux nés, un album de naissance.

Bienvenue à DELORME Louis, BIHOUIS Mathéo, BERTRAND Suzie, FERNANDES CASTRO ROSEAU Olivia, POUZAT Leïa, QUAEGEBEUR Zélie, MONTPIED Candice, GUILLLOT Eline, BOST Anna, GARDARIN Suzanne, BASSET Tiphaine, IMBERT Victor,

BROMONT Apolline, ARKHIPOFF Pierre, TREMP Maëva, BERNARD Lou & Albane, MURAT Jules et GUELLIL Enely.



Les scouts se sont installés 15 jours à Manzat :

130 jeunes scouts sont venus passés 15 jours sur notre commune. Nous les avons accueillis rue du Frête, terrain au-dessus de la cantine. Un bon apprentissage de la réalité avec responsabilité et autonomie dans un cadre de verdure.

Le rassemblement de ces jeunes est surtout de se connaître mieux et de comprendre la culture des autres autour d'activités qui dépendent d'un programme éducatif sécurisé. Leurs moniteurs les ont occupé par différentes animations : rando, veillées Kuedo, grands jeux. Ils sont venus de différents départements : Paris, Grenoble, Vichy, Riom, Chamalières, Yssingaux.

Nos louveteaux et nos jeannettes âgés de 8 à 14 ans ont passé un très agréable séjour et ont été très bien reçu par les voisins et les commerçants.



● Simplification de la procédure du changement de nom :

Dans un souci de simplification, la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle a modifié la procédure de changement de nom. L'article 57 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle prévoit une simplification de la procédure en changement de nom.

L'intéressé pourra saisir l'officier de l'état civil dès lors qu'il aura bénéficié d'un changement de nom dans son état civil étranger (cas des binationaux).

Si on peut se satisfaire de cette simplification, force est de constater

qu'elle n'est que partielle et ne changera sans doute rien au délai anormalement long de traitement des requêtes en changement de nom par les services du garde des Sceaux.



● Evolution de votre MSAP – La Poste

Pour contribuer à l'aménagement du territoire, l'État, la Poste et la commune de Manzat font évoluer votre Maison de services au Public. En vous proposant un accès gratuit et libre ou guidé par un agent de la Poste.

Quelques exemples d'utilisation :

- pré-inscription pour les pièces d'identité en relation avec la Mairie de Saint-Georges-de-Mons
- pré-demande à l'obtention de carte grise
- inscription sur les sites de l'éducation nationale
- déclaration d'impôt numérique
- création d'adresse mail
- consultation de sites personnels et marchands

et toujours l'accès privilégié aux partenaires :

Assurance maladie, CARSAT, MSA, Pôle emploi, allocations familiales.



● PREVENIR LES CAMBRIOLAGES !

- Nouveau propriétaire (changez les serrures)
- Ne pas écrire vos noms et adresses sur votre trousseau de clés
- Ne communiquez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux
- Ne pas laisser vos clés sous le paillason, boîte aux lettres, etc
- Fermez à clés.
- Ne pas faire entrer quelqu'un à votre domicile sans vous assurer de son identité
- Porter une attention particulière sur les véhicules inconnus circulant à faible allure proche de chez vous ou de chez vos voisins, penser à relever l'immatriculation et la communiquer à la gendarmerie SANS HÉSITATION. (04 73 86 82 99 ou 17)

Les gendarmes patrouillent mais n'y arriveront pas sans votre aide. La sécurité c'est l'affaire de tous.



VIE Associative



Clic :

Relevant une mission de service public déléguée par le conseil départemental pour l'accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage, le CLIC Riom Limagne Combrailles vous délivre tout type d'informations concernant les services existants, les dispositifs d'aides possibles, les structures pouvant vous accueillir, mais aussi les actions collectives et événements auxquels vous pourriez participer sur votre commune et ses environs.

Au-delà de sa mission d'information, le CLIC peut vous accompagner dans vos démarches administratives, au sein de ses locaux, par téléphone, ou en se rendant à votre domicile. Un professionnel peut également se déplacer chez vous pour évaluer l'ensemble de vos besoins et définir les interventions nécessaires à votre maintien à domicile dans les meilleures conditions (intervention d'un service d'aide à domicile, d'un service de soins infirmiers, d'un médecin généraliste, mise en place du portage de repas...). Le CLIC se charge alors de prendre contact avec tous les professionnels et de mettre en place l'accompagnement dans sa globalité.

Le CLIC Riom Limagne Combrailles prévoit également des actions collectives et événements pour votre bien-être, avec entre autres des ateliers prévention, et des moments d'échange et de partage. Depuis quelques mois, le CLIC Riom Limagne Combrailles propose sur la commune de Manzat, une séance d'activité

physique adaptée par semaine, à destination des personnes de plus de 60 ans. **Sont alors proposés des cycles de gym d'entretien, gym-mémoire, renforcement musculaire et pilâtes, tous les vendredis de 10h00 à 11h30, à la mairie (salle des mariages).**

Ces séances permettent de gagner en force musculaire, souplesse, équilibre mais aussi de réduire les risques de chute, tout en entraînant sa mémoire.

Que vous soyez habitué à faire de l'activité physique ou non, n'hésitez pas à venir : en effet l'éducateur sportif diplômé, en charge de l'animation de ces ateliers, vous accueillera et s'adaptera à vos besoins.

Cette action étant prise en charge financièrement dans le cadre de la Conférence Départementale des Financeurs, la participation est gratuite. Il vous est possible de venir aux séances souhaitées, sans engagement et sans inscription.

Renseignements auprès du CLIC au 04 73 33 17 64

N'hésitez donc pas à joindre le CLIC

Services entièrement gratuits
Association Réseau Seniors
CLIC Riom Limagne Combrailles
73 rue Lafayette 63200 Riom
secretariat@clic-riom.fr

Informations disponibles sur notre site Internet :
www.clic-riom.fr

Une chasse aux œufs fructueuse ! :

Le samedi 31 mars 2018 a eu lieu pour la 1ère fois une chasse aux œufs de Pâques organisée par l'APE de Manzat dans le parc situé derrière la mairie. Malgré un temps digne des Combrailles pour un mois de mars à savoir, pluie, vent et giboulées (!!!), les enfants et parents étaient au rendez vous. 87 enfants ont répondu présents. Merci à eux d'avoir été aussi nombreux.

Le stand de maquillage a eu beaucoup de succès : lapin, serpent, tigre, lion (on se serait cru au zoo de Beauval !!!) ainsi que les héros des filles et garçons ont parcouru le parc à la recherche des œufs multicolores. Une récompense attendait tous les enfants : un joli panier rempli de petits œufs en chocolats.

Nous tenons à remercier tous les commerçants qui ont participé en nous offrant des chocolats et lots : Intermarché de Combronde, Vival de Manzat, Super U de St-Georges-de Mons, -Simply de Cébazat, Auchan nord et Leclerc Enval. Sans leur générosité, nous n'aurions pas pu garantir autant de surprises aux enfants.

Une tombola pour deviner le nombre de bonbons dans un grand bocal a été organisée et nous a permis aussi de récolter des fonds pour l'APE. Le lot à gagner était justement ce grand bocal de bonbons. Elle a été remportée par Mr Frédéric Morin qui a généreusement offert les bonbons à tous les enfants présents.



Des gâteaux, préparés par les parents que nous remercions pour leurs talents culinaires, crêpes et buvette étaient aussi garantis afin de continuer les festivités dans un cadre tout aussi convivial.

Cette journée fut une réussite sur tous les plans et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

● ASSOCIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE MANZAT (A.A.C.M.) :

Notre Association regroupe la Chorale TAZNAM ainsi que l'Atelier PEINTURE où diverses techniques, sans enseignement particulier mais avec aide et conseils, peuvent être abordées. (aquarelle, peinture à l'huile...)

Dirigée par le chef de chœur Emmanuel FALVARD, la Chorale se réunit à la Mairie de Manzat chaque jeudi de 18h30 à 20h30 pour les répétitions qui se déroulent dans une ambiance très chaleureuse.

Les personnes aimant chanter peuvent venir nous rejoindre. Nous les accueillerons avec plaisir. Nous avons organisé un concert le samedi 18 novembre 2017, à la salle des fêtes de Manzat, auquel participaient un groupe de musique de chambre (Olivia Audebert à la clarinette, Aurélie Stoll à la flûte, André Guilmain au violoncelle et Bernard De Bruyn au piano) et la chorale Taznam pour une dizaine de chants.

La recette a été intégralement reversée au Téléthon Pays de Vitrac. Ce fût un grand moment de convivialité.

Nous avons également égayé, l'après-midi, le Marché de Noël de Manzat qui a eu lieu le samedi 10 décembre 2017 à la salle polyvalente.

L'Atelier Peinture se réunit chaque lundi de 9h30 à 11h30 dans

une des salles de la Mairie.

Il a exposé à la Médiathèque de Manzat du 15/11 au 13/12/2017 sur le thème de la poésie.

L'association organise aussi périodiquement des marches. La dernière en date est celle d'été. Cette semi-nocturne de 13 kms environ a eu lieu, cette année, début août sur Sauterre. A mi-parcours, une pause pique-nique est faite et un apéritif est offert par l'Association.

Pour tout contact : Martine BOYER : 04/73/86/54/38



● Association pour le don de sang bénévole Les Ancizes, Manzat, Saint-Georges :

L'équipe de Manzat : Andrée, François, Céline, Joël, Christiane et Nicole, très solidaire autour de Jean-Louis Dumas, présente un engagement de longue durée, responsable, convivial et opérationnel.

Sur notre territoire, elle a contribué à fournir 472 poches de sang à l'EFS l'an dernier. Un grand merci à tous ces généreux donateurs. Offrir son sang est un acte citoyen responsable très encadré médicalement. C'est le seul système qui permet de tendre vers l'autosuffisance en produits sanguins de toutes natures avec un niveau de qualité de sécurité optimale tant pour le donneur que le receveur. A l'issue du prélèvement une collation copieuse offerte par la Municipalité est servie à chaque donneur.

Les besoins sont immenses, alors venez nombreux aux collectes de notre association dont voici le calendrier :

- Les Ancizes : 18 avril et 26 novembre
- **Manzat : mardi 24 juillet**
- Saint-Georges : 12 février et 24 septembre



Le don de sang est un don de vie.

● **Bienvenue à
notre
infirmière :** 

Véronique Bacon, infirmière libérale s'est installée à Manzat depuis le 1er janvier pour des soins infirmiers et de nursing à domicile et au cabinet sur rendez-vous.

**Elle vous accueille au 3 rue de Besançon
(cabinet de kinésithérapie).
Tel : 06 77 00 51 10**

VIE Associative

● Association : Les amis de l'ARTHE CAFE :

Association créée en avril 2013, petit rappel sur le but de cette association : C'est d'apporter un soutien à l'ARTHE CAFE par une aide financière sur le complément de cachets d'artistes lors de concert avec peu de public et de proposer diverses activités culturelles et artistiques (concerts, stages, atelier peinture ...) Et autres manifestations éventuelles.

Elle est aussi un soutien à la chanson de paroles, à la poésie, au spectacle vivant en privilégiant un contact direct entre l'artiste et le public. A ce jour nous comptons **66 adhérents** (légère augmentation depuis le début). Cotisation annuelle de 20 € par personne renouvelable à la date d'anniversaire de l'assemblée générale.

ACTIVITES :

- Atelier peinture « L'OLIVINE » qui se tient une fois par semaine. Cet atelier se tient tous les lundis de 15 h à 18 h à Sauterre. Il est encadré et animé par Maryse Usclade. Bonne fréquentation des habituées (4 à 5 personnes à chaque séance)
- Aide au cachet de 8 artistes (car peu de public ces fois-là), (détail rapport financier) comme l'année précédente.
- Aide à la programmation de l'ARTHE CAFE.
- Marche nordique : des séances de marche on eut lieu autour de Sauterre, beaucoup appréciées par les participants, à renouveler.
- Journée annuelle des adhérents : Visite du moulin d'Edmond à Charbonnières les Varennes puis repas offert et scène ouverte aux adhérents (chants, poésies, contes, parodies ...), journée bien remplie et appréciée par tous.
- Atelier d'écriture : avec Emile SANCHIZ, environ 14 personnes présentes, cela a bien fonctionné, très bons retours des participants, à renouveler en 2018.

« Le Cab'ARTHE des diseurs de sornettes » :

Démarrage en octobre 2016, une séance par mois (3^{ème} lundi de chaque mois), les adhérents férus de jolis mots se réunissent. Chants, contes, poésies, parodies sont au programme, sans oublier les nourritures terrestres fournies par les participants à ces « goguettes » (repas pris en commun avant la séance). Une vingtaine de personnes à chaque fois pour partager ces très jolis moments de convivialité et de bonne humeur.

Pour connaître le programme des spectacles de l'Arthé-Café rendez-vous sur le site : arthe-cafe.com

Pour contacter l'association :

Président Jean-Michel GALTIER

tel : 06.13.56.05.56 / galtierjean-michel@neuf.fr



● Le club vermeil :

Une année 2017 bien chargée pour nos aînés
Le Club Vermeil de Manzat n'a pas manqué d'activités cette année avec au programme :

- **28 juillet : marche avec le club de Queuille**
- **29 octobre : repas de fin d'année à la Chaumière**
- **Les 1^{er} et 3^{èmes} jeudi après-midi de chaque mois : belote**
- Nos aînés vous accueillent 1 jeudi après-midi sur 2.



Une fête patronale réussie :

Organisé par le Comité des fêtes et diverses associations, la fête patronale a débuté le vendredi après-midi avec un concours de pétanque place du 14 juillet. Puis en soirée, le bal populaire gratuit en plein air place de l'église a rassemblé beaucoup de monde.

Samedi, les villages des Cheix, les Noyers, les taravelles et la Léchère se sont affrontés aux jeux inter-villages, au tir à la corde et à la course de brouette.

Les attractions foraines et le concert, place de l'église, ont permis de faire patienter enfants et parents jusqu'à la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice. De nombreux jeunes se sont retrouvés ensuite à la salle polyvalente pour le bal organisé par le club de handball. La fête s'est poursuivie le dimanche matin avec la 11ème édition du Rallye des Combrailles. 44 participants ont pris le départ de la place de l'église pour un parcours de 150kms avec leurs véhicules fabriqués entre 1950 et 1985.

Ensuite, la messe et dépôt de gerbes au monument aux morts.

De nombreux amateurs de voitures anciennes ont pu admirer l'exposition de nombreux modèles rares comme une Austin Healey 3000 de 1961, une Panhard junior de 1953 et bien d'autres modèles...

Un aligot avec bœuf à la broche a permis d'attendre le traditionnel défilé de chars fleuris accompagné d'un spectacle de danses et musiques d'Auvergne et d'ailleurs qui a clôturé cette fête patronale réussie.



Week-end Téléthon :

14 - 15 novembre 2017 à VITRAC

Les associations de Manzat se sont mobilisées massivement en organisant des manifestations au profit du téléthon.



Les pompiers



La chorale



Le Bad et le Judo

VIE Associative

La chasse à Manzat...

La saison de chasse s'annonce prometteuse, les populations de grand gibier (chevreuils et sangliers) se portent bien et de belles menées ont déjà eut lieu, et ce pour le plus grand bonheur des chasseurs.

Les chasseurs de petit gibier, eux, ont pu débiter la saison en se faisant la main sur les passages de palombes, nombreux et importants. Les habitués du poste ont réalisé de beaux tableaux. D'autres migrateurs comme les bécasses commencent à arriver sur le territoire, ce qui fait espérer de belles journées pour les broussailleurs. Malheureusement, les choses sont moins brillantes en ce qui concerne les lapins de garenne. Une forte mortalité due à la VHD ou fièvre hémorragique (maladie qui touche également les lapins domestiques) a été observée. Les populations déjà faibles sont quasi réduites à néant. Un constat bien triste et décourageant.

La saison 2017-2018 voit aussi arriver du sang neuf avec l'arrivée de deux jeunes chasseurs : Alex Géranton et Oriane Souchal. Cela ne s'était pas produit depuis longtemps et laisse espérer un certain renouveau. Le 27 mai 2017, en collaboration avec le rallye Sioule et Morge et l'ADEVST (association départementale de vénerie sous terre), nous avons organisé la journée départementale de déterrage. Ce ne sont pas moins de 13 équipages de tout le département qui se sont retrouvés sur le territoire.



Cette journée a permis de détruire de nombreux « nuisibles » (42 blaireaux et 10 renards).

Ce fut également l'occasion de prendre un repas convivial autour d'une passion commune. La salle de découpe dont les travaux avait débuté en est presque terminée. La mise en place d'une chambre froide et de matériel adaptée permettront de traiter le gibier avec respect et hygiène.

Nous tenons également à remercier cordialement tous les propriétaires et exploitants qui nous permettent de pratiquer notre activité sur leurs terres.

Rallye Pays des Combrailles...

Une année bien chargée pour les adhérents de l'association avec au programme des manifestations : Charade, la Montée historique de la Banne d'Ordanche, le rallye de la gentiane à Riom-ès-Montagne et bien entendu le Rallye Pays des Combrailles qui a pris le départ cette année de Manzat le jour de la fête patronale.



Crédit photo Biscotte

Un programme bien chargé pour notre antenne de la Ligue contre le cancer... :

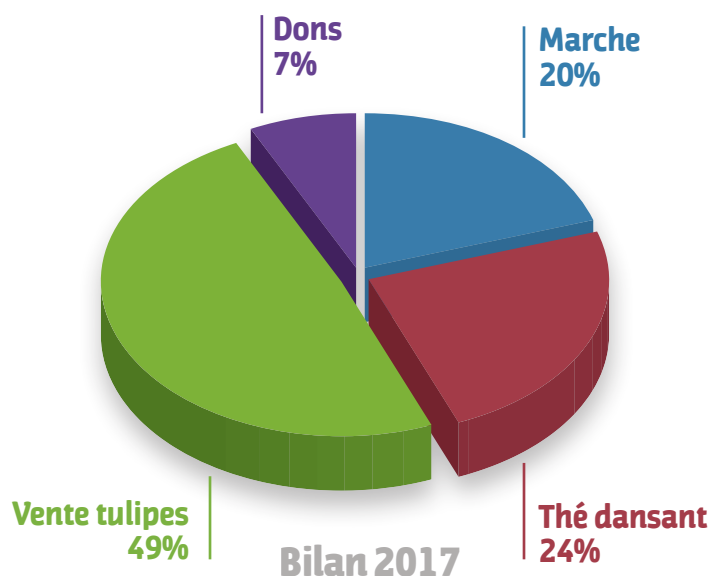
Au programme 2017, l'antenne de Manzat de la Ligue contre le cancer a organisé diverses manifestations festives et conviviales pour se mobiliser contre le cancer et collecter des fonds.

- La marche du 20 août 2017 a réuni 275 marcheurs à 5€
- Bénéfice : 1 609,46 €
- Le Thé dansant du 1er octobre 2017 a permis de collecter 200 entrées à 10€
- Bénéfice : 1 849,05 €
- Le relais de la Transpuydômoise le 13 octobre 2017. Manzat fut une ville-étape du relais. Cette marche au départ de Saint-Eloy-les-Mines le 2 octobre, a rejoint la place de Jaude à Clermont-Ferrand le 21 octobre. Organisée dans le cadre d'Octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, elle a permis de sensibiliser un large public.
- L'opération vente de tulipes a rapportée 3 830€

A ce jour, nous disposons de 10 670 €. Il sera remis un chèque de 8 000 € auquel s'ajoute 565 € de dons adressés directement pour récupérés fiscaux. La vente de tulipes est versée directement ce qui fait un total de 12 395 € pour l'année 2017 reversé à la Ligue départementale.

Quelques dates à retenir pour 2018 :

- **Le 12 août** : exposition d'anciennes machines de battage et restauration sur place
- **Le 19 août 2018** : randonnée pédestre à Vitrac
- Remise de chèque de 8 000 €



04 73 19 29 49



Crédit photo Biscotte

VIE Sportive

Le club de foot de Manzat ...

Les Vétérans du Football Club de Manzat attaquent leur 4^{ème} saison de matchs amicaux avec toujours les mêmes mots d'ordre (Passion, Échange et Convivialité). Au cours de la saison écoulée, les vétérans ont joué 20 matchs pour seulement 5 défaites même si les résultats ne comptent pas, le VFC a réalisé une excellente saison avec toujours un super état d'esprit. En mars 2017 le club a organisé un repas dansant à la salle polyvalente de Manzat dont le club a remis 430 Euros (chèque de 200 euros du club et 230 euros de dons) à l'antenne de la Ligue contre le cancer de Manzat.



Pour la saison 2017/2018, le club devrait jouer 22 matchs avec un effectif de 34 joueurs. Entre 14 et 18 joueurs, voir

plus, participent à chaque rencontre. Les matchs se déroulent le vendredi soir, le calendrier est visible sur le site de la Mairie de Manzat.

Le club organisera de nouveau son repas dansant le samedi 10 mars 2018 avec la même initiative de 1 euro par repas reversé à la ligue contre le cancer.

La Pétanque Manzatoise...

Depuis de nombreuses années, sous la présidence de Julien VASSEUR, la PÉTANQUE MANZATOISE participe activement à la vie associative locale à travers l'organisation de manifestations sportives et l'engagement de ses équipes dans les différents championnats départementaux ou régionaux. Au niveau des concours, deux actions ont été organisées : Le challenge Marquet-Prugne-Barnier en avril avec la participation de 76 équipes et le Challenge Alzate en août avec 52 équipes. Dans les championnats, l'équipe première se maintient en Elites Régionales dans une poule très relevée et l'équipe réserve termine seconde de poule en départemental. Pour les vétérans, le chemin s'est arrêté en demi-finale départementale contre Riom. La révélation est venue de l'équipe féminine qui décroche le titre de Championnes Départementales et accède ainsi au championnat régional.

Sans grand moyen financier, le petit club des Combrailles assure une belle représentativité de la commune sur les différents espaces sportifs départementaux et régionaux. La pratique de la pétanque est quotidienne et ouverte à tous à Manzat quel que soit les conditions météorologiques. Orlando LOPES, Christine et Christian VACHERON, Florence POULET, Chantal BADUEL, Bernard EDIEUX, Stéphane MARGELIDON, Philippe BERTHON (membres du bureau) et les joueurs vous attendent nombreux.



Manzat Form...

Manzat'Form vous propose 2 cours de Gym par semaine au Gymnase de Manzat. Les cours sont animés par Séverine, éducatrice sportive.

«**Gym Tonique**» les mardis de 19h30 à 20h30 (grande salle)
Avec Renforcement Musculaire, Abdos Fessiers, Endurance, Coordination. Stretching ou relaxation terminent le cours en douceur

«**Gym Douce**» les vendredis de 19h à 20h (salle dojo) Cours de plus faible intensité pour souplesse, détente, équilibre et bien-être.

Des exercices et ateliers variés sont proposés à chaque séance. Randonnées et cours à l'extérieur en mai. Chacun son rythme et dans la bonne humeur pour passer un agréable moment.

AG en fin d'année + soirée repas pour terminer la saison !



Pour tout renseignement,
vous pouvez nous rejoindre à la salle des sports pendant les
cours ou contacter :

Présidente Monique Gardarin	04 73 86 55 29
Trésorière Martine Coste	04 73 86 52 62
Secrétaire Nadine Gardarin	04 73 86 55 55

Bad en combrailles

C'est fait ! Le gymnase de Manzat dispose maintenant de 7 terrains de badminton tracés au sol. L'association « BAD en Combrailles » peut désormais accueillir des compétitions pour les adultes et les jeunes et elle n'a pas traîné puisqu'elle a déjà accueilli 84 joueurs venus du Puy de Dôme et de l'Allier pour le 1er Tournoi Régional double de Manzat le samedi 18 novembre 2017. Le Week-end suivant, ce sont 172 jeunes âgées de 6 à 18 ans dont 28 joueurs du club qui se sont réunis pour disputer le deuxième Tournoi Départemental Jeunes de la saison. Par ailleurs, le Comité Départemental de Badminton a retenu notre association pour accueillir les Championnats Départementaux de simple et de double les samedi 10 et dimanche 11 février 2018 à Manzat. L'occasion de voir s'affronter les meilleurs joueurs du département dont plusieurs sont classés parmi les 100 meilleurs joueurs français, à commencer par Kevin CHAUMEIL, qui ne devrait pas manquer de soutien puisqu'il entraîne, depuis le mois de septembre dernier, les jeunes et les adultes de l'association chaque lundi. Un superbe spectacle sportif gratuit pour tous les Manzatois et leurs voisins.

Bad
en Combrailles



VIE Sportive

Dansons à Manzat

L'atelier libellule propose depuis de nombreuses années des cours de danse et de cardio-stretch sous l'égide de Coralie. Ces cours sont proposés le lundi soir à la salle des fêtes de Manzat (salle des bougnats) pour les enfants et les adultes et le samedi matin 10h45-11h30 pour le cardio-stretch.

L'année se termine par un spectacle réalisé par les élèves et leur professeur. Si vous voulez vous dérouiller les membres dans la bonne humeur, venez nous rejoindre et dansons.....



Le CS MANZAT...

2017 s'achève avec son lot de bonnes et mauvaises nouvelles pour les rugbyman du C.S MANZAT, la mi-saison se terminera en décembre mais nous pouvons déjà dire que le bilan sera aussi morose que le reste de l'actualité.

En effet malgré toute la bonne volonté de ces joueurs, les victoires se font rares dans une poule de 2ème série panaché. Un manque d'effectif et quelques blessés handicapent cette jeune et vaillante équipe qui ne démérite pas. Si le CSM reste fébrile en attaque, leur défense est rude.

Côté festivité le CSM maîtrise son sujet, et peut-être content de son carton plein pour le repas annuel d'octobre et de son concours de pétanque. L'école de rugby fait aussi la fierté du club. DROP 63 est une entente entre Les Ancizes, Charbonnières, Manzat et Pulvérières dans les catégories école de rugby, cadets et juniors. Au total, plus de 150 jeunes dont une quarantaine



sont licenciés à Manzat. Les plus âgés sont inscrits en championnat (Philipponneau et cadets territoriaux à XII) tandis que les plus jeunes disputent les triangulaires proposés par la FFR et quelques tournois clubs en fin d'année. Ils perfectionnent duels, passes, placages lors des entraînements les mercredis et vendredis. Encadrés par une vingtaine d'éducateurs bénévoles, ces groupes font résonner les valeurs rugbystiques de notre territoire, dans notre nouvelle région.

Le CSM remercie la mairie de Manzat, tous ses joueurs et bénévoles ainsi que leurs fidèles supporters sans qui rien ne serait possible.

BRAVO LEA

Léa a représenté la commune de Manzat au Portugal.

"Je souhaiterais remercier la commune de Manzat, Mr Le Maire ainsi que son équipe du conseil municipal pour l'aide financière qu'ils m'ont apporté lors de mes championnats d'Europe universitaire de judo qui ont eu lieu à COIMBRA, au Portugal en juillet 2017.

Ce fut pour moi une expérience hors du commun et très enrichissante autant sur le plan sportif qu'humain. Grâce à cette compétition, j'ai pu découvrir le niveau international universitaire. Sans l'aide de la commune de Manzat, ce déplacement n'aurait pu être possible.

Léa fait parti de la vingtaine de sportifs ou handisportifs à composer la team Michelin. Elle a été retenue parmi les 1806 candidatures... Sous contrat, elle va bénéficier d'une aide financière mais également d'un suivi afin de lui permettre de poursuivre au mieux son double projet : étude et judo de haut niveau.

Léa Brun.





Pour toutes vos **questions** en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique
gratuit, neutre et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

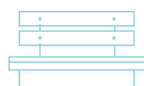
Ou lors de **permanences juridiques** réparties sur le territoire départemental.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org

www.adil63.org



Etat civil Janvier 2017 à Mai 2018 :

Naissances

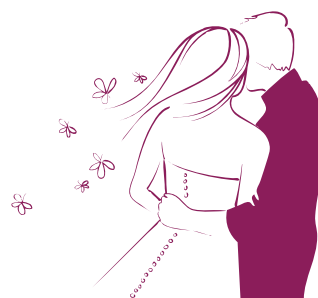


DELORME Louis	08 janvier 2017
BIHOUIS Mathéo	13 janvier 2017
BERTRAND Suzie	28 mars 2017
FERNANDES CASTRO ROSEAU Olivia	29 mars 2017
POUZAT Leïa	25 avril 2017
QUAEGEBEUR Zélie	27 mai 2017
MONTPIED Candice	14 juin 2017
GUILLLOT Eline	27 juin 2017
BOST Anna	05 juillet 2017
GARDARIN Suzanne	07 juillet 2017

BASSET Typhaine	11 juillet 2017
IMBERT Victor	12 juillet 2017
BROMONT Appoline	12 septembre 2017
ARKHIPOFF Pierre	24 septembre 2017
TREMP Maéva	31 octobre 2017
BERNARD Albane	1 ^{er} novembre 2017
BERNARD Lou	1 ^{er} novembre 2017
MURAT Jules	03 décembre 2017
GUELLIL Enely	28 décembre 2017
BILS BECKER Zoé	13 janvier 2018
PEREIRA Mila	20 février 2018
ROUGERON Dylan	20 mars 2018
GIRAUD Mélina	28 mars 2018
LAVERGNE Lisa	14 avril 2018
MARANDOLA Sasha	14 mai 2018

Mariages

MAY Jacques & SANNIER Christelle	13 mai 2017
BIDON Jérémie & SEMET Aurélie	02 septembre 2017
CONSTANTIN Christophe & ROUGERON Chrystelle	09 septembre 2017
POUZAT Julien & DA CUNHA Elodie	16 septembre 2017
QAYOUH Yassine & BENTEKOUK Sabrina	16 septembre 2017
RIGO Sébastien & BENDRISS Marina	30 septembre 2017



Décès



RODRIGUEZ Joseph	04 janvier 2017
ROUSSELET Marie née ROUGIER	26 janvier 2017
LANNAREIX Marie née MÉSNARD	04 février 2017
CHAPUT Christian	11 février 2017
ROSSIGNOL Roger	13 février 2017
COULARDOT-TOURNAIRE Romain	06 mars 2017

CHAPUT Alice née SARDIER	07 mars 2017
FILLIAS Noel	14 mars 2017
VEYCHARD Odette née TRIPHON	13 avril 2017
SUSINI Annette née BOUQUET	25 avril 2017
LALLOT Gérard	18 aout 2017
OLLIER Léone née NANTEUIL	27 aout 2017
BRELURU Francisque	29 aout 2017
MAZERON Denise née PAILHOUX	07 septembre 2017
MAGNE Michel	16 septembre 2017
BAFOIL Gabrielle née VIALLET	28 septembre 2017
MOSNIER Jean-Luc	19 octobre 2017
PEREIRA MENDES Maria	16 décembre 2017
BONNEFONT Régine née PAILLOUX	17 février 2018
COUCHARD Jean	23 février 2018
BOURLET Odette née PORTIER	10 mars 2018
BOUCHET Marcelle née ROUGIER	28 mars 2018
CHAPUT Andrée née RELIER	06 mai 2018
LEGAY Roger	08 mai 2018
TAVAN Céline née FARRUGIA	10 mai 2018

Randonnée Aux Sources de la Morge

L'Office de Tourisme des Combrailles a créé une série de fiche randonnée sur l'ensemble des Combrailles.

Ces fiches sont en vente à 1 € l'unité, à 7 € les 10 fiches ou à 20 € les 35 fiches.

Vous les trouverez dans les bureaux de tourisme des Combrailles

ou vous pouvez les commander sur le site internet Destination Combrailles.

De quoi découvrir les Combrailles, son patrimoine et ses paysages !

« Du panneau de départ, monter la rue du Château d'Eau. À la fourche, prendre à gauche et monter jusqu'au replat. À une nouvelle fourche, suivre à droite jusqu'à un croisement en T (vue sur la vallée de la Morge, le puy de Blomont, le plateau des Combrailles).

1 - Monter à gauche, puis à 30 m à droite sur un chemin entre deux pâturages. À la jonction avec un autre grand chemin, descendre en face sur 100 m puis monter à gauche. À la D 413, continuer en face. Au croisement en T, prendre à droite sur quelques mètres jusqu'à un autre croisement.

2 - Descendre à gauche, franchir la Morge. Au croisement en T, poursuivre à droite (au premier replat, vue sur l'étang de Lachamp ; panneau d'information) jusqu'à une route goudronnée (croix en pierre).

3 - Gagner le hameau de Laty par la droite. Prendre la première rue à gauche puis à droite. À la sortie de Laty, monter le chemin à gauche. Au croisement, prendre en face, le long du bois de résineux. Franchir un ruisseau à gué et monter en face. Rejoindre un grand chemin que l'on suit à droite sur 30 m. Face à une croix de bois peint, emprunter le chemin à gauche. Poursuivre en forêt en ignorant tous les chemins montant à gauche et continuer jusqu'à la D 418.

4 - Suivre la route à droite sur 30 m et s'engager à gauche dans le chemin qui descend dans le bois. Franchir la Morge par une passerelle de grosses pierres plates (glissante) et suivre à gauche le chemin parallèle au cours de la rivière. À une fourche monter le chemin de droite. Avant Marmoizoux, descendre à gauche, traverser la D 416 et continuer dans le chemin herbeux qui franchit à nouveau la Morge. Au croisement en T, poursuivre à droite et atteindre la route qui conduit, à droite, jusqu'à Montbuisson.

5 - À la première maison de Montbuisson, descendre à droite vers la Morge, obliquer à gauche pour la longer puis à droite pour la franchir. Monter jusqu'à la D 413. Poursuivre en face ; au bâtiment agricole, descendre à gauche vers le hameau des Barrats. Sur la placette (croix mémorial dans un jardin privé), prendre à gauche jusqu'à la D 416, que l'on emprunte à droite sur 300 m.

6 - S'engager dans le premier chemin à droite. Ce chemin oblique à gauche puis rejoint Les Sardiers. À la première maison du hameau, descendre à droite. À tous les croisements suivants, continuer en face, jusqu'à Manzat pour rejoindre le point de départ. »

Bonne randonnée !



Pour toutes les informations concernant le tourisme dans les Combrailles :

www.tourisme-combrailles.fr
www.facebook.com/OfficeTourismeCombrailles
www.facebook.com/ActivitesPleineNatureCombrailles

Contact presse : Marie LEPISSIER
marie.lepissier@tourisme-combrailles.fr
06 83 03 39 06

Manifestations 2018

JUIN

23 juin :

La Roche en feu (Roche de Sauterre)

24 juin :

Concours de pétanque des conscrits

JUILLET

21 juillet :

Marche de l'AACM

24 juillet :

Don du Sang

AOUT

12 août :

Exposition d'anciennes machines de battage et restauration sur place (antenne de la Ligue du cancer)

24/25/26 août :

Fête Patronale

SEPTEMBRE

16 septembre :

Repas de l'association Les Noyers

22 septembre :

Bal du Comité des Fêtes

OCTOBRE

7 octobre :

Thé Dansant de La Ligue

14 octobre :

Repas de la FNACA

21 octobre :

Les Arvernes rassemblement motos

NOVEMBRE

10 novembre :

Repas du Rugby

18 novembre :

Loto de l'AACM

24 novembre :

Bal des conscrits

DÉCEMBRE

16 décembre :

Marché de Noël



MAIRIE



ACCUEIL

Tél.: 04 73 86 60 23

Fax : 04 73 86 59 25

accueil@manzat.fr



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

secretariat@manzat.fr



SALLE POLYVALENTE

Tél.: 04 73 86 53 43



MÉDIATHÈQUE

Tél.: 04 73 86 99 28



ATELIERS MUNICIPAUX

Tél.: 04 73 86 61 19



SALLE DES SPORTS

Tél.: 04 73 86 92 13

www.manzat.fr



RÉDACTEUR EN CHEF
José DA SILVA



Tous les mercredis
matin : Marché
tous les 2^{èmes} mercredis
de chaque mois : Foire

